

**Éléments de problématique
des clientèles
Femmes**

Mise à jour 2004-2005

Nous avons le plaisir de vous présenter les divers éléments de problématique de développement de l'employabilité des clientèles à risque de chômage prolongé et de longue durée, pour la région de la Mauricie.

Ce document a été réalisé grâce à différentes sources, dont certaines données relatives au profil des clientèles. Ces dernières proviennent notamment de plusieurs consultations auprès d'organismes communautaires et de diverses recherches documentaires.

L'approche par clientèle est ici, utilisée pour acquérir la connaissance des problématiques de développement de l'employabilité.

À cet effet, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT), notamment la responsabilité de définir la problématique du marché du travail en fonction des orientations générales de la politique du marché du travail. C'est pourquoi, dans le cadre de ses travaux, il a retenu six clientèles à risque de chômage prolongé et de longue durée. Celles-ci sont :

- ◆ Jeunes
- ◆ Femmes dont les chefs de famille monoparentale
- ◆ Personnes handicapées
- ◆ Les adultes judiciairisés
- ◆ La population immigrante
- ◆ Les personnes de 45 ans et plus

Les lecteurs trouveront dans ce document, la mise à jour 2004-2005 des éléments de problématique de développement de l'employabilité des clientèles qui feront l'objet d'intervention de la part du personnel d'Emploi-Québec Mauricie, au cours de l'exercice 2002-2005.

Ginette Lanthier

Ginette Lanthier
Directrice régionale

Michel Angers

Michel Angers
Président du Conseil régional
des partenaires du marché du travail

FEMMES	COMMENTAIRES
Problématiques d'intégration au marché du travail Absence prolongée du marché du travail ■ Les femmes représentent plus de la moitié (51,0 %) des prestataires de l'assistance-emploi et elles y sont présentes en moyenne plus de neuf années sans interruption. ■ Les femmes qui sont absentes depuis plusieurs années du marché du travail, qu'elles soient prestataires de l'assistance-emploi ou sans revenu, ont peu d'habiletés à se trouver du travail et manquent de confiance en elles. Elles ont peu ou pas d'expérience et de connaissance du marché du travail. Les difficultés rencontrées sont amplifiées lorsqu'elles ont une faible scolarité. Conciliation travail-famille ■ Près de 80,0 % des familles monoparentales en Mauricie sont gérées par des femmes. Les familles monoparentales représentent 13,1 % des prestataires de l'assistance-emploi et les femmes sont responsables d'environ 88,0 % de celles-ci. ■ La charge familiale à l'égard des enfants et des parents en perte d'autonomie, combinée à d'autres difficultés telles que la monoparentalité, la sous-scolarisation et la précarité d'emploi, peut freiner la participation des femmes au marché du travail. ■ Pour mieux concilier leurs responsabilités familiales et professionnelles, les femmes sont parfois forcées de choisir un emploi en fonction de la proximité de leur résidence, quand elles ne se retrouvent pas exclues du marché du travail faute de mobilité.	

FEMMES	COMMENTAIRES
Sous-scolarisation ■ Plus du tiers (35,9 %) des femmes de la Mauricie ont complété un niveau de scolarité inférieur à un certificat d'études secondaires par rapport à 31,9 % pour les hommes et à 31,6 % pour les femmes de l'ensemble du Québec. Cette situation touche surtout les femmes âgées de 55 ans et plus dans une proportion de 57,6 %. ■ Le phénomène de sous-scolarisation affecte aussi les femmes prestataires de l'assistance-emploi puisque 52,2 % de celles-ci n'ont pas atteint le cinquième secondaire. ■ Une faible scolarité favorise l'accès aux formes de travail atypiques telles que le travail salarié à temps partiel, temporaire ou sur appel et souvent à la précarité d'emploi pour les femmes monoparentales. Diversification professionnelle ■ La majorité (83,4 %) des travailleuses se retrouvent dans les industries de services dont 54,6 % dans le commerce de détail, les soins de santé, les services d'enseignement ainsi que l'hébergement et la restauration comparativement à 49,8 % des travailleurs. ■ Par contre, de 1996 à 2001, une légère augmentation de la présence des femmes dans les professions traditionnellement masculines est enregistrée, soit en gestion, en sciences naturelles et appliquées, en métiers, transport et machinerie ainsi qu'en transformation et en fabrication. ■ Certains employeurs ont encore des craintes à embaucher des femmes dans des métiers occupés traditionnellement par des hommes. Les principales craintes sont les réactions négatives des collègues masculins à l'égard de la nouvelle employée, la force physique, les congés de maternité et la non-disponibilité pour raisons parentales. ■ Selon la relance du ministère de l'Éducation pour la promotion 2000 - 2001, plus de femmes diplômées se retrouvent en technique collégiale qu'au secondaire professionnel. De plus, la majorité des femmes titulaires d'un diplôme au niveau collégial (82,1 %) ou au secondaire professionnel (84,2 %) avaient choisi des secteurs de formation traditionnellement féminins.	

FEMMES	COMMENTAIRES
Diversification professionnelle (suite) ■ Pour un même niveau de scolarité et parfois pour un même diplôme, les femmes sont moins nombreuses à travailler à temps plein et leur revenu hebdomadaire brut moyen est inférieur à celui des hommes. De plus, les femmes diplômées en électrotechnique ou en fabrication mécanique au niveau collégial prennent deux fois plus de temps en terme de semaines que les hommes diplômés pour se trouver un emploi. Précarité d'emploi ■ « Dans le langage populaire, la notion de précarité renvoie à l'instabilité, à ce qui est incertain, fragile et éphémère. L'emploi atypique tel que le travail à temps partiel, temporaire ou autonome, est souvent associé à la notion de précarité. »¹ ■ De 1995 à 2000, les Mauriciennes ont connu une hausse de 33,1 % de leur revenu d'emploi annuel moyen comparativement à 21,1 % des Mauriciens et 29,7 % des Québécoises. Malgré cette augmentation, le revenu d'emploi moyen des femmes représentent 63,3 % de celui des hommes de la région. De plus, le tiers (33,5 %) des Mauriciennes travaillent à temps partiel comparativement à 13,5 % des Mauriciens et 28,4 % des Québécoises. ■ Les femmes défavorisées, particulièrement celles qui sont monoparentales et dont la scolarité et l'expérience sont faibles, ont tendance à se retrouver dans des emplois précaires constituant un obstacle de plus pour se sortir de la pauvreté. ¹ Emploi atypique et précarité chez les jeunes, Conseil permanent de la jeunesse, avril 2001	